

Image not found or type unknown



# Règlement succession

Par **Marieska**, le **03/10/2019** à **12:31**

Bonjour,

Mon frère, mes soeurs et moi même avons hérité d'une amie à ma mère que l'on considérait comme une tante. Elle nous a vu grandir.

Nous avons rempli toutes les formalités pour la succession.

Le notaire doit procéder au règlement de cette succession depuis la mi août 2019. A ce jour nous avons eu aucun versement. Nous l'avons eu le 12 septembre 2019. Ils devaient faire le nécessaire.

Actuellement il est impossible de l'avoir et il ne reponds pas au mail. Que pouvons nous faire pour débloquer la situation ?

Merci de votre retour